



NIVEAU 12

Appartement B1202-T2

LEGENDE

Symbole	Désignation	Symbole	Désignation
	Porte fenêtre		Caniveau (accès terrasse à niveau)
	Fenêtre - Allège vitrée		Seuil < 2cm
	Fenêtre - Allège pleine		Revêtement de sol : Stratifié
	Faux plafond		Revêtement de sol : Carrelage
	Espace Technique Electrique du Logement		Espace Technique Electrique du Logement

SURFACES

Pièces	Surfaces (m²)
Cellier	4,5
Chambre	12,0
Entrée	3,2
Rgt	1,1
Sdd	4,6
Séjour/cuisine	23,1
WC	1,3

EQUIPEMENTS

	Nourrice d'alimentation eau et chauffage
	Radiateur fluide (dimensions à valider selon étude thermique)
	Radiateur électrique (dimensions à valider selon étude thermique)
	Radiateur sèche serviette
	Bouche d'extraction VMC

TOTAL surface habitable
Balcon / Terrasse / Loggia

49,8 m²
6,2 m²

Nota : Ces plans de vente ont été extraits du dossier de consultation des entreprises. Les plans techniques d'exécution sont en cours de réalisation. Des modifications et ajustements techniques sont susceptibles de faire évoluer les plans. Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. Les éléments de mobilier (meubles, appareils ménagers et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. Le positionnement des points électriques devra respecter la NFC 15-100 et sera validé par l'architecte. Du R+3 au R+14, et du R+16 au R+17, les logements bénéficieront d'une hauteur sous plafond de 2,50m, réduite à 2,20m lorsqu'un faux-plafond est nécessaire. Les logements situés aux R+15 bénéficieront, quant à eux, d'une hauteur sous plafond de 2,80m, réduite à 2,50m lorsqu'un faux-plafond est nécessaire.

Date : 2019-10-29